

Le pic d'Usson

Le pic d'Usson

Distance

↔ 11 km

Durée

🕒 3h00

Difficulté

📶 Facile

Dénivelé

📈 +310 m

Balissage

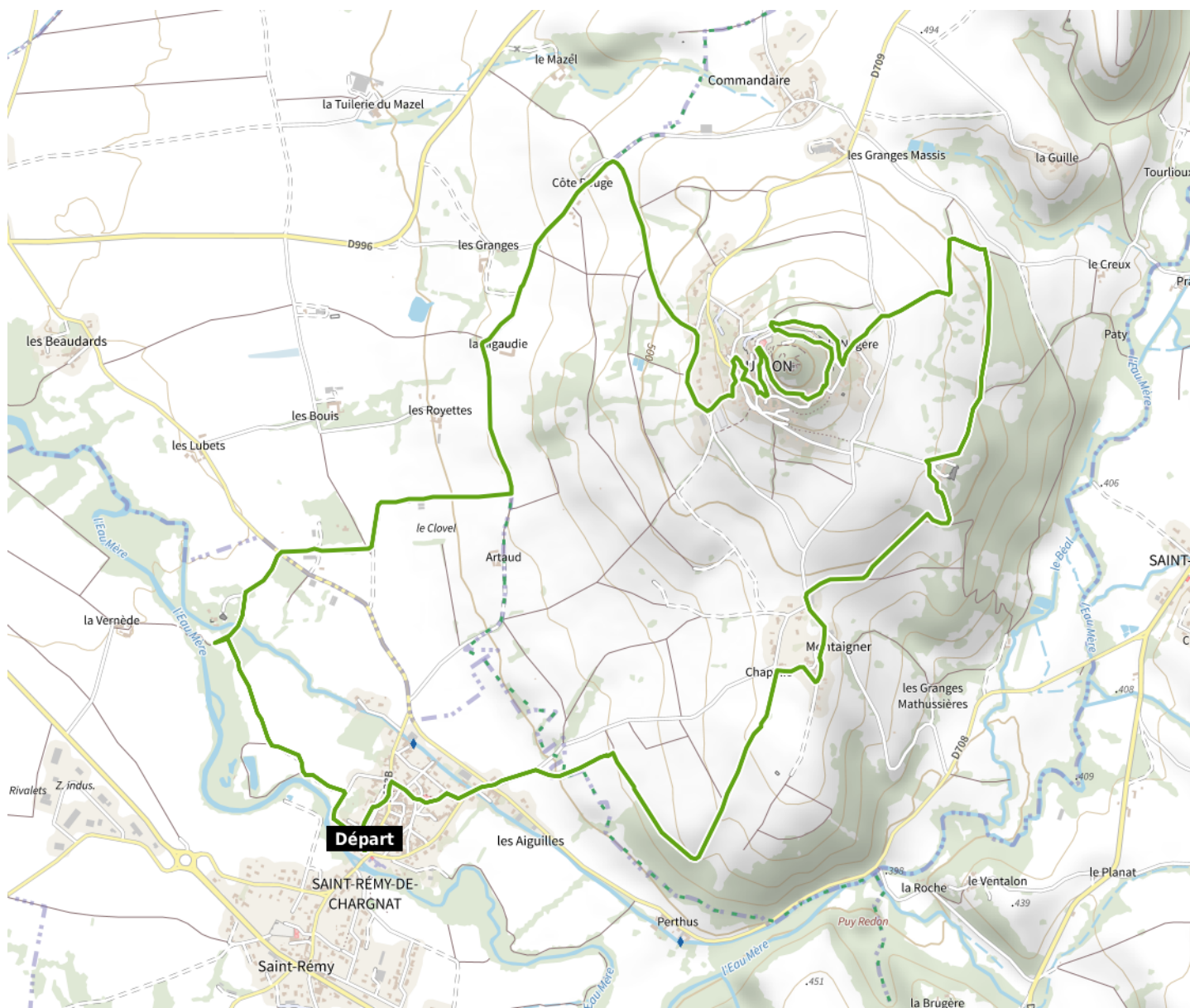
🟡 Jaune

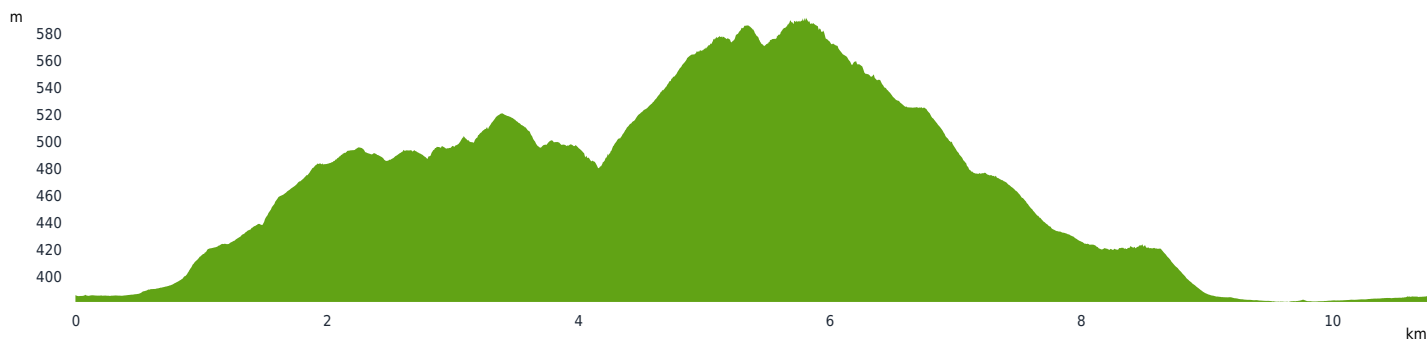


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Rémy-de-Chagnat

Adresse de départ

Parking - Place de la mairie

63500 Saint-Rémy-de-Chagnat

Accès au point de départ

À Issoire, direction Sauxillanges par la D996. Au rond-point à l'entrée de Parentignat prendre la D999 direction Saint-Rémy-de-Chagnat puis au giratoire suivant la D708 jusqu'au bourg de Saint-Rémy-de-Chagnat. Parking place de la Mairie.

Description du parcours

Usson village perché, son église, ses orgues basaltiques et son pic alimentent la curiosité des randonneurs. Les panoramas sur les monts Dore et la chaîne des Puys n'en sont pas moins remarquables.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, à l'abri bus après la Mairie, à droite en direction du foirail. Emprunter la rue H. Pourrat à droite. À l'intersection suivante tourner à gauche, puis prendre la deuxième rue à droite, rue des vigneron. Partir à droite à la première rue (au pied de l'escalier), puis la suivante à gauche, rue au Chanvre. Continuer à gauche traverser la place de l'Ormeau puis emprunter la route de Varennes. Bifurquer à droite par la rue de la Forge. Contourner l'église à droite par la rue de la Reine Margot, à 100 m aller à droite, puis à gauche jusqu'au carrefour avec la D123.

Étape 2 : Traverser ce croisement direction Usson, monter le premier chemin herbeux à droite. À l'intersection en T, se diriger sur la droite, emprunter le chemin longeant un bois de taillis, puis monter entre champs, face au pic d'Usson, jusqu'à une première maison (vue sur le Cézallier et le massif du Sancy).

Étape 3 : Partir à droite, traverser le hameau ; au bout de la rue, aller à gauche. À la sortie contourner un hangar et bifurquer à droite sur un chemin en balcon. À la première fourche, poursuivre à gauche. Face au château tourner à droite puis longer une propriété (Bois Rigaud, XVIIe). Bifurquer trois fois à gauche et atteindre une route.

Étape 4 : Traverser la route et passer devant le transformateur et se diriger vers le village d'Usson. Face à la croix et la fontaine, partir à droite. Au mur d'enceinte, s'engager sous le porche, puis à gauche (aire de pique-nique). Suivre la petite route passant entre les maisons. À la vue de la croix s'engager sur le sentier à droite et gagner le sommet du village d'Usson (au château d'eau, belles orgues basaltiques). Aller jusqu'à l'église romane (panorama sur le massif du Sancy et le Cézallier).

Étape 5 : De l'église - signalétique pédagogique en lave émaillée, historique sur la Reine Margot - (possibilité d'aller-retour au sommet du site de la vierge d'Usson, vue à 360°), descendre dans le village. À la sortie d'Usson, descendre à droite par la route. À la dernière maison, continuer à gauche. Au carrefour aller à gauche. Dans une courbe, prendre à gauche un large chemin empierré puis herbeux jusqu'à une vigne.

Étape 6 : Partir à droite sur le chemin de terre en longeant sur environ 700 m un très vieux mur d'argile, puis tourner à droite. Couper la route, aller en face. À l'entrée du château (château de la Vernède, moulin), poursuivre à gauche. Dos au moulin, partir en face sur un chemin herbeux jusqu'au bourg de Saint-Rémy-de-Chagnat.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.